



## Retour social et NAO...

**150 € d'augmentation générale pour rattraper les très faibles augmentations des années précédentes.**

Des enveloppes dédiées de :

- **5% pour rattraper tous les salariés sous les minima conventionnels.**
- **10% pour rattraper le salaire des femmes** et supprimer définitivement les écarts de salaires entre les femmes et les hommes (à travail de valeur égale, salaire égal, en application du code du travail). Pour cela, la direction s'engage à utiliser la méthode reconnue par les tribunaux et à abandonner tout outil interne stupide.

**FAKE NEWS !!!!!!!**

Et pourtant, la situation de l'entreprise le permettrait, avec ses bons résultats et, pour une fois, une direction qui n'avance pas la situation de l'entreprise pour justifier de nous imposer des pertes de pouvoir d'achat supplémentaires.

**ET toi, qu'es-tu prêt à faire  
pour que ce rêve devienne réalité ?**

**RDV le 31 mai pour une journée spéciale retour social !**

## Enquête...fin

La totalité des résultats de l'enquête faite en mars et avril est sur notre site

<http://stmicrogrenoble.reference-syndicale.fr>

## Tout va très bien

Un CCE était convoqué le 25 avril, après plusieurs reports.

Nous devons avoir des présentations et discussions avec Mr Monti et Dardanne. **Visiblement, ils ont encore une fois eu mieux à faire** et nous ont posé un nième lapin.

Il paraît qu'en juin... Enfin, les promesses...



## 22 mai avec le service public...

Les cheminots en seront à leur 20ème jour de grève. Ils montrent leur détermination depuis le mois d'avril contre les mesures du gouvernement qui s'attaquent à leur statut, leur convention collective en quelque sorte. Cette attaque du gouvernement n'est qu'un nième volet qui sera suivi de bien d'autres qui concerneront tout le monde du travail, les services publics tout d'abord et ensuite les salariés du privé. C'est pour cela que la CGT appelle à une journée de grève, des attaques contre notre convention collective étant en cours comme nous l'avons déjà évoqué.

**Nous vous proposons donc de nous joindre à la manifestation qui sera organisée ce 22 mai à Grenoble.**

## Procès, égalité, équité...

**Rappel : Nous sommes toujours 11 femmes en procès contre ST pour non respect de la loi égalité femmes hommes .**

Les techniciennes et opératrices sont en départage le 25 juin. Les cadres ont eu leur premier procès le 29 mars et attendent un jugement pour le 5 juillet. Cette séparation artificielle de notre combat s'explique uniquement par les règles en vigueur dans l'institution prud'homale. Faites confiance à votre direction : les coups pleuvent et nous ne pouvons rien rendre. La façade de la bonhomie et de l'impassibilité est de rigueur.

Toutefois au détour d'un dossier un mot nouveau apparaît : **équité alors que nous nous battons pour l'égalité** Nous avons écrit à la préfète d'Indre et Loire, dont la visite étaye le dossier de la direction, en espérant une réaction :

« Madame la préfète ,

Nous sommes des salariées de STMicroelectronics sur les sites de Grenoble et Crolles. Nous avons appris avec surprise, en lisant des documents officiels transmis par notre direction que vous auriez qualifié d'exemplaire la politique de l'entreprise en terme d'égalité.

Nous nous en étonnons pour plusieurs raisons :

La phrase exacte qui nous a été transmise et lu devant les prud'hommes est " Une présentation faite le 8 mars 2018 sur le site de Tours qui a accueilli la préfète d'Indre et Loire à l'occasion de la journée des droits de la femme, le 8 mars dernier. Cette dernière a grandement apprécié la politique de l'entreprise en termes d'équité de carrière et en particulier ses outils (dont le profil de référent) qu'elle a qualifiés d'exemplaires .

ST nous a donc présenté votre avis comme une garantie sur sa politique sociale d'égalité de carrière entre femmes et hommes en utilisant le mot équité .

Or il s'avère que le profil de référent made in ST est discriminant pour les femmes de ST . Il fait la part belle à la notation et au job grade ( ou coefficient pour les non cadres) qui sont des notions subjectives . Il compare en plus les femmes à un "profil de référent" constitué d'hommes et de femmes . Il n'œuvre en rien à l'égalité salariale . Nous avons estimé à partir des bilans de situations comparées que le budget nécessaire pour rétablir l'égalité salariale dans L'UES STMicroelectronics en France représente au moins 5 % de la masse salariale .Le budget mis en place par ST lors de la création de l'outil fut de 0.1% de la masse salariale , rien d'autre depuis 2009 . Les partenaires sociaux ont été averti de la création d'un nouvel outil pour 2018 . Le budget correspondant n'a même pas été évoqué .

Depuis 2006 , l'écart moyen des salaires stagne à ST. Dans 127 ans nous pourrions espérer l'égalité salariale. A nous qui réclamons l'égalité , conformément à la loi , la mention d'équité et votre admiration supposée nous laisse un goût amer. »

En résumé : ça énerve !

Si ça vous énerve aussi, on va démarrer une collecte d'argent pour contribuer aux règlement de nos frais d'avocat et on vous invite aussi à venir nous soutenir ou à vous informer lors de nos procès qui sont publics et qui se déroulent au tribunal de Grenoble : édifiant.

## 31 mai 2018 : Deuxième journée d'action pour un vrai retour social vers les salariés à ST

S'appuyant sur les bons résultats financiers de l'entreprise, la CGT revendique un vrai retour social de la direction vers les salariés, c'est-à-dire les salaires, les autres éléments de rémunération, la défense des personnes handicapées, la mutuelle et ses solidarités, les droits des femmes, et la lutte pour limiter l'affaiblissement des droits syndicaux des salariés.

**Ce qui est sûr c'est que dans le contexte actuel, il est légitime d'obtenir pour tous les salariés, en plus des budgets pour les évolutions individuelles, une forte augmentation générale pour tous.**

## Ambiance...

De plus en plus, **nous avons écho de problèmes dans certaines équipes** : malaises, surcharges de travail, ambiance délétère, démission du management... Cela touche aussi bien la « prod » (CPA, FMT, EWS...) que les équipes en division. Et il ne suffit pas de virer une personne pour que les problèmes se règlent par enchantement. Le management intermédiaire peut aussi être victime de cette situation.

**La réponse de la direction : laisser pourrir les situations et discréditer les syndicats.** Sans épiloguer sur les raisons de ce comportement, la seule réponse valable à de telles situations est une réponse collective des salariés concernés, réponse que nous élus, syndiqués pouvons accompagner. Trouver un bouc émissaire, prendre des médicaments pour tenir, se noyer dans le fatalisme, ou envisager des moyens radicaux ne résoudront rien.

Alors que faire :

- **nous interpeler sur la situation dans votre équipe,**
- **Réfléchir entre collègues à ce qui peut être proposé collectivement.** Personne n'arrive seul à résoudre un problème de collectif de travail.

Avec la baisse du nombre d'élus qui s'annonce, le règlement de situations critiques passera par un travail commun entre collègues et élus. Les ressources sont en vous et ensemble.

## Clic, clac...

Le 5 avril dernier, journée d'action intersites de la CGT : sur notre site, nous avons fait une présentation des résultats de l'enquête que vous avez remplie pour un meilleur retour social et des prises de parole sur les sujets présentés et sur la miraculeuse prime de complément d'intéressement annoncée la veille. On était donc sur le parvis, sous un soleil radieux profitant d'une légère brise, échangeant avec vous. On a pu ainsi, dans une ambiance bonne enfant vérifier avec vous que les résultats de l'enquête correspondaient à vos attentes ou à vos constatations.

Plusieurs salariés nous ont dit avoir vu la direction immortaliser ce moment en prenant des photos. On n'est pas sûr que du premier étage du bâtiment G, à contre jour, et derrière les fenêtres le souvenir sera vraiment inoubliable mais bon on voudrait bien partager.

Interrogée à ce sujet, la réponse reçue en DP est « pas de photo ». Ok, nous, on y croit. Les RHs ont le droit de passer leur nerf en prenant des photos à vide, c'est un moyen de se défouler comme un autre, toujours sourire, être polis, aimables, en un mot être lisse c'est stressant. Là où ça se complique c'est le complément de réponse repris de façon non exhaustive : « Il y avait du vent, on attendait que vos panneaux se cassent la figure et blessent quelqu'un. ». Gloups ! Pour rappel la dixième règle de sécurité placardée sur le site est claire, en aucun cas il ne faut attendre que l'accident arrive en espérant prendre une photo pour dénoncer.

## Allô maman bobo !

Des collègues du FMT nous ont reporté des propos choquants du HRBP de ce secteur lors de réunions dont le but annoncé était l'explication des fiches de paye. Il explicitait ouvertement des critères « à la tête du client » : « entre deux salariés, si le premier vient au travail avec la « banane », ne traîne pas des pieds, est agréable pour toute l'équipe et un autre qui ferait la tête, rechignerait à chaque demande et s'arrêterait à chaque bobo, il est normal que la personne ayant la banane soit mieux récompensée ».

C'est tellement vrai que la direction fait contrôler très fréquemment les salariés du FMT. Les gripes ou autres raisons de se trouver alité étaient évidentes lors de ces contrôles faits par des médecins privés...

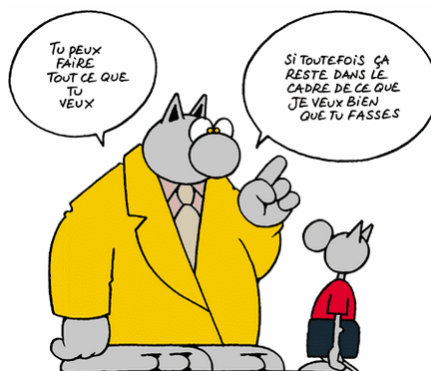
Bien évidemment la direction, interpellée en DP à ce sujet, a nié pour l'instant tenir ce genre de propos mais ses actes démentent ses paroles.

## En espérant un été tempéré

Les beaux jours sont de retour et avec eux les jupes, les tee-shirt, les débardeurs ou les bermudas. Et alors ?.... le danger rôde. Nous vous rappelons que le règlement intérieur du site de Grenoble interdit aux femmes des robes trop courtes et des décolletés trop profond et aux hommes, le port du bermuda. Mais comme tout ce qui n'est pas interdit est autorisé, le port de la jupe (pas trop courte) est donc possible pour les hommes...

**Comment a-t-on pu en arriver là ?** Comment l'arbitraire, la bêtise et la subjectivité ont pu apparaître de façon si évidente ? Les nouveaux censeurs sont là, ils ont des règles de savoir-faire et de savoir-vivre, des codes "d'ethics " et ils vous disent comment vous habiller, comment penser et quelles sont les valeurs à partager selon le sacro-nouveau saint I »droit des affaires «.

En hiver, on en rit. En été, on en pleure.



## Tout va très bien

Faisons-nous si peur (salariés grenoblois) pour que nos dirigeants, BOZOTTI et CHERY, viennent sur notre site en catimini une journée entière ?

Sans faire une conférence, une réunion ou ne serait-ce que se présenter aux « *dear colleagues* » ? Ce qui changerait de leur sempiternelle vidéo de l'année, et qui contient certainement des milles et des cents...

La direction aurait-elle peur des questions « idiotes » des salariés ?

## Tritons créte-e-s contre béton armé ...

Pas de politique on vous a dit, comme si nous les syndiqués on ne devait s'occuper que de vous. Excusez nous du peu mais on a besoin d'idéaux , pour continuer à vous défendre. La ZAD de notre dame des landes c'est un idéal , une zone à défendre :

- Géographiquement : 1650 hectares de terre agricole pas trop loin de Nantes, propriétés de l'état qui comptait y implanter un aéroport .
- Economiquement : L'état aurait indemnisé les propriétaires des terres à hauteur de 2000 euros l'hectare (source le Media) soit 33 millions d'euros dépensés par l'état. Les études réalisées pour l'aéroport : 60 millions d'euros (source Ouest France. Les indemnités pour non réalisation du projet versés au groupe Vinci entre 1.2 milliard et 300 millions d'euros (source Ouest France - Marianne). Quel que soit le montant, il restera secret .

Toujours sous l'aspect économie : l'état et sa préfète ont décidé de rétablir l'état de droit dans cette zone de non droit . Vous imaginez bien, une route départementale, en France, coupée par des jeunes et des vieux aux cheveux longs, ça déstabilise l'état et donc Zou, encore une trentaine de millions d'euros supplémentaires, 2500 gendarmes, des blindés, des hélicoptères, la destructions de tous les lieux de vie communautaires, 300 blessés dont 10 graves (source le site officiel de la ZAD).

Tout ça pourquoi en fait ? Parce que ces idéalistes ont osé présenter des projets d'exploitations agricoles communes, une prise en charge collective des terres liés à la forme d'agriculture qu'ils ont choisi, qu'ils ont expérimenté pendant toutes ces années et qu'ils veulent développer sur les 300 hectares qu'ils exploitent. Biodiversité, échange, économie solidaire, espoir... ça vous parle ?

**Et oui, l'Etat de droit c'est pas ce que l'on croit.**

